



Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **LE CHAS DES AIGUILLES SÀRL**,
Rue Adrien-LACHENAL 26, 1207 Genève
2. Déclaration de faillite: 14.12.2017
3. Suspension de faillite: 09.04.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 04.05.2018
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** Pour tout renseignement:
Groupe 4 + 41 22 3888939
F20180117

Office des faillites
1208 Genève

04177805

